

Pour aller plus loin sur

Les rythmes

Rythmes scolaires

Reprenant les conclusions du rapport sur les rythmes scolaires de juillet 2011, le ministre propose notamment un allègement des heures d'enseignement sur la journée, avec un étalement sur 9 demi-journée.

Mais, chacun sait que le sujet est plus complexe qu'il n'y paraît. Il met en jeu de nombreux acteurs : enfants, parents, enseignants, collectivités locales... Difficile alors de construire une réforme idéale des rythmes scolaires sans prendre en compte les activités extra-scolaires, le rythme de travail des parents, les ressources des communes, les contingences du quotidien des enseignants (le temps de trajet ou le fait d'avoir des enfants à récupérer par exemple).

De nombreuses interrogations demeurent sur le contenu des mesures envisagées : la diminution des vacances estivales? Que feraient les enfants après 15 heures 30 ? Que deviendrait l'aide personnalisée ? Le nombre d'heures total effectué sur l'année serait-il modifié ?

L'intérêt de l'enfant, la prise en compte de ses rythmes biologiques, sont-ils les véritables objectifs de la réforme ?

Le dossier proposé rassemble des éléments sur la perception des enseignants de l'école primaire, des extraits de l'enquête réalisée par Harris Interactive : «les Français et leur perception de l'école maternelle et élémentaire avant la rentrée 2012» et aussi des données sur les rythmes scolaires en Europe.

La perception des enseignants

A l'issue d'entretiens menés avec les enseignants notamment avec l'aide de Harris Interactive, plusieurs tendances se dégagent.

Les rythmes scolaires actuels jugés inadaptés à la réussite éducative des élèves et à la performance pédagogique des enseignants

Des rythmes scolaires jugés fatigants pour tous et source de stress à l'école

Un rythme journalier chargé et alourdi par les activités périscolaires (garderie, aide personnalisée)

La semaine de 4 jours jugée inadaptée pour les élèves, la perte du samedi matin étant décrite comme dommageable d'un point de vue professionnel mais profitable sur le plan personnel

Un manque de régularité du rythme sur l'année, les enseignants plébiscitant l'application stricte de l'alternance entre 7 semaines de cours et 2 semaines de vacances

Une réforme des rythmes scolaires qui demeure floue, dont les enseignants semblent avoir du mal à se saisir

Des enseignants pointant un vrai déficit d'information sur cette réforme, notamment de la part du Ministère de l'Éducation

Des enseignants ayant le sentiment que la réforme se fait sans eux

Amertume, fatalisme, manque de considération à leur égard, «échaudés» par les précédentes réformes relatives à l'École, décisions prises «d'en haut».

Une réforme suscitant beaucoup d'attentes mais face à laquelle les enseignants expriment des avis partagés

Un débat perçu comme complexe car mêlant des dimensions individuelles et collectives pour de nombreux acteurs

La conviction que cette réforme doit être intégrée à une réforme globale de l'École

Ensuite, les enseignants considèrent que la réforme des rythmes scolaires ne peut être qu'un élément d'une réforme plus globale, incluant les effectifs, les programmes, les enseignants spécialisés, l'évaluation, etc.

Des enseignants conscients des enjeux de la réforme, mais qui éprouvent des difficultés à définir les contours d'une réforme idéale pour tous, tant sur le plan collectif qu'individuel

Le rallongement des vacances de la Toussaint pour atteindre deux semaines pleines fait consensus.

Les enseignants sont très sensibles à l'impact de la réforme sur l'image de leur profession.

En conclusion

La conviction que l'intérêt de l'enfant a primé sur toute autre considération est la condition première à l'acceptation de la réforme par les enseignants. En reprenant les termes mêmes des participants, il est essentiel *«que l'enfant soit au cœur de la réforme»*, ou encore *«qu'ils s'appuient vraiment sur des études scientifiques, justement par rapport au rythme de l'enfant, et que ce soit ça qui soit pris en compte»*.

Par conviction, parce que, comme nous l'avons vu, la réussite éducative est une préoccupation majeure des enseignants, et parce qu'ils croient aux valeurs de l'École républicaine, les enseignants estiment en effet qu'une réforme de l'École doit avant tout être bénéfique aux enfants. Ils considèrent également qu'il sera **positif pour l'image des enseignants de montrer qu'eux-mêmes** et leurs **syndicats défendent avant tout les enfants**, leur réussite, de montrer que c'est bien la préoccupation première des enseignants. Comme nous l'avons souligné, l'impact de la réforme sur l'image de la profession est un enjeu fort aux yeux des enseignants.

Reste qu'il leur est important de savoir :

- Ce qui est prévu à l'attention des élèves en difficulté à qui l'aide personnalisée est destinée aujourd'hui ;
- Dans quelle mesure la réforme des rythmes scolaires sera également **bénéfique aux enseignants eux-mêmes**, ou du moins que les enseignants ne seront pas «perdants» (augmenter le nombre d'heures sans contrepartie financière étant notamment jugé inacceptable).
- Quelles sont les perspectives, termes de conditions de travail ?
- Quelles seront les conséquences en matière de répartition de la charge de travail sur la semaine ? Si le rythme se préfigure apaisé, le stress diminué, la relation avec les élèves plus sereine... les conditions d'appréciation de la réforme en seraient renforcées.

La perception des Français de la réforme des rythmes scolaires

Harris Interactive vient de réaliser pour le SNUipp-FSU une enquête sur «Les Français et leur perception de l'école maternelle et élémentaire avant la rentrée 2012».

Les grands axes abordés y sont : La place de l'école aujourd'hui dans les préoccupations des Français ; Le jugement des Français à l'égard de l'école maternelle et élémentaire ; Le jugement des Français à l'égard de l'action gouvernementale au sujet de l'école maternelle et élémentaire ; Les priorités pour l'école maternelle et élémentaire ; La perception des Français de la réforme des rythmes scolaires.

Vous trouverez ci-après les résultats concernant les rythmes scolaires, une note détaillée de l'ensemble de l'enquête est disponible sur le site du SNUipp-FSU.

Une réforme identifiée par six Français sur dix, 26% déclarant voir clairement ce dont il s'agit

Vincent Peillon, le ministre de l'Éducation nationale a annoncé que sera mise en place une réforme des rythmes scolaires en école primaire à la rentrée 2013. Avez-vous déjà entendu parler de cette réforme ?

Oui, et vous voyez clairement ce dont il s'agit : 26%

Oui, mais vous ne voyez pas clairement ce dont il s'agit : 34%

Non : 40%

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 est considérée comme une bonne chose par deux tiers des Français

Cette réforme des rythmes scolaires pourrait conduire notamment à un allègement du nombre d'heures passées en classe chaque jour, au passage de la semaine de 4 à 4,5 jours et à la réduction du nombre de jours de vacances scolaires. Diriez-vous que la mise en place de cette réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2013 est une très bonne, plutôt bonne, plutôt mauvaise ou très mauvaise chose ?

Une très bonne chose : 17%

Une plutôt bonne chose : 50%

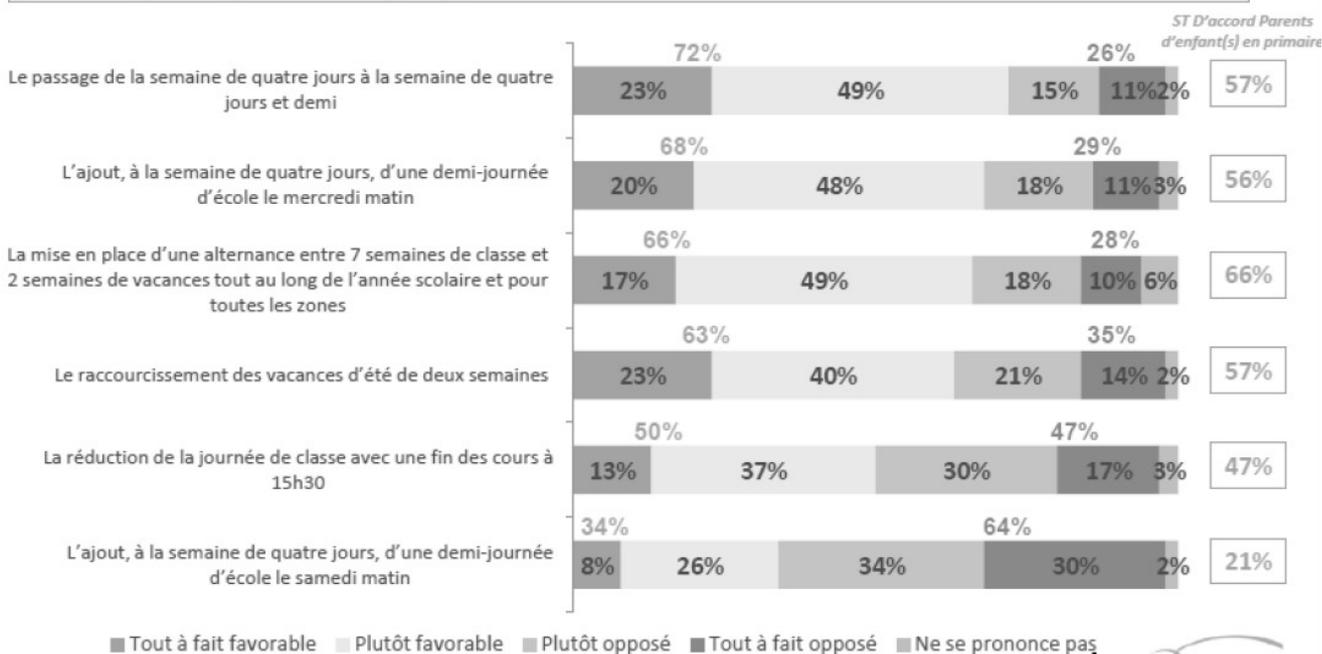
Une plutôt mauvaise chose : 22%

Une très mauvaise chose : 7%

Ne se prononcent pas : 4%

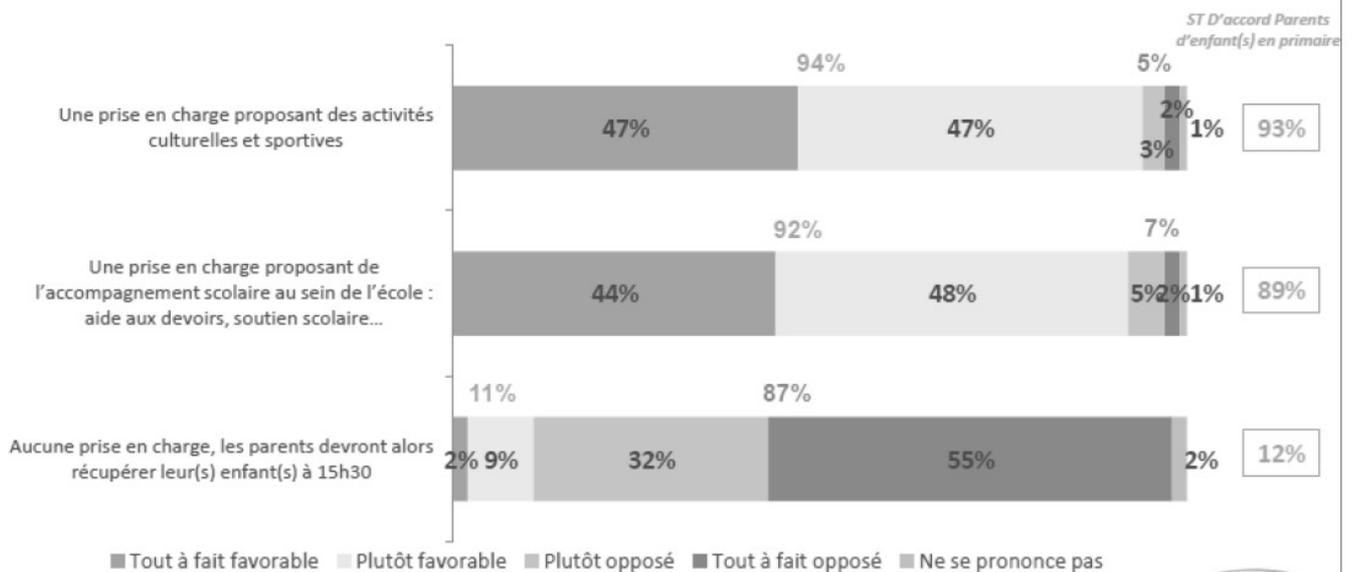
Une majorité de Français se dit favorable au passage à la semaine de quatre jours et demi, à condition que la demi-journée de classe en plus soit le mercredi matin

Dans le cadre de cette réforme des rythmes scolaires en école primaire, êtes-vous tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé à chacune de ces mesures ?



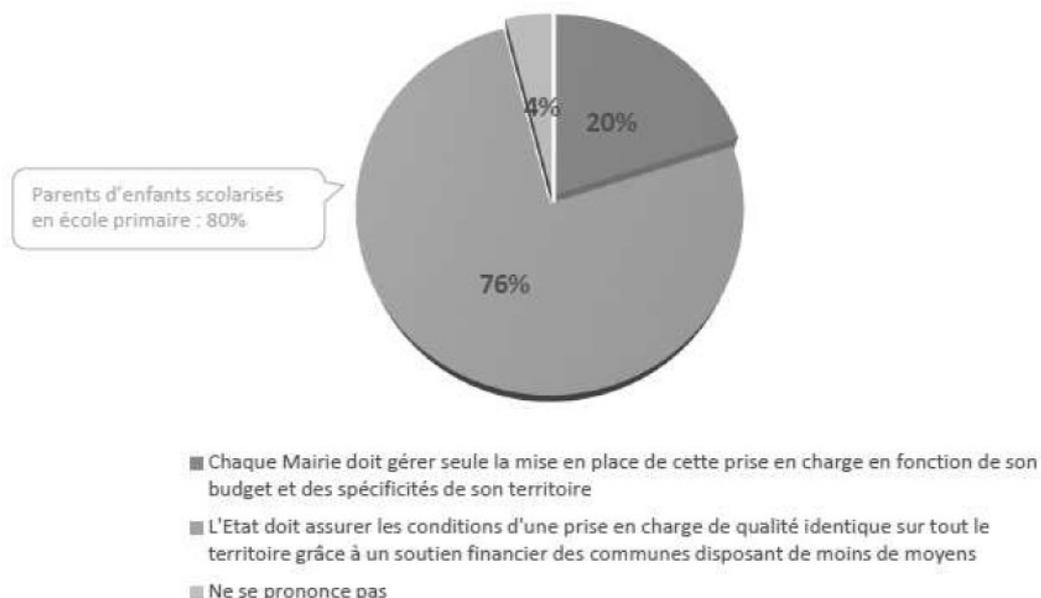
Si la réforme conduit à une fin de la journée de classe à 15h30, les Français privilégient une prise en charge des enfants proposant activités sportives et culturelles ou de l'accompagnement scolaire

La réforme des rythmes scolaires pourrait conduire à un raccourcissement de la journée de classe, qui se terminerait à 15h30 tous les jours. Une nouvelle prise en charge des enfants à partir de cette heure devra donc être mise en place. Pour chacune de ces prises en charge suivantes, pouvez-vous me dire si vous y êtes tout à fait favorable, plutôt favorable, plutôt opposé ou tout à fait opposé ?



Dans le cas d'une prise en charge des enfants par les mairies après 15h30, les Français souhaitent majoritairement que l'Etat assure les conditions d'une prise en charge de qualité identique sur tout le territoire

Dans le cas d'une prise en charge des enfants par les mairies après 15H30, de laquelle des opinions suivantes êtes-vous le plus proche ?



Les rythmes scolaires en Europe

Quelques éléments de comparaison

Cette note s'appuie sur les données d'Eurydice qui concernent une trentaine de pays européens. Elle se limite aux 5 premières années d'enseignement primaire (grade 1 à 5), ce qui correspond en France aux élèves scolarisés en élémentaire.

La comparaison des rythmes scolaires en Europe est un exercice délicat, compliqué par le fait que l'architecture des différents niveaux d'enseignement peut être très différente. De plus, certains systèmes éducatifs sont fortement décentralisés et confient une certaine autonomie au niveau local ou à celui de l'établissement pour déterminer les périodes de congés, ce dont ne rend pas entièrement compte le calendrier national.

On peut néanmoins tenter de sérier quelques questions lorsqu'on essaie de comparer les rythmes scolaires :

Questions liées à la durée d'enseignement :

Quel est le nombre d'heures d'enseignement au cours des 5 premières années de scolarité ? Ce nombre d'heures est-il identique ou, au contraire, varie-t-il selon les niveaux d'enseignement ?

Questions de calendrier scolaire :

Combien de jours un élève fréquente à l'école dans une année ? Sur combien de jours ou de demi-journées est répartie la semaine scolaire ? Comment sont organisées les périodes de vacances scolaires ?

Questions liées à l'organisation de la journée scolaire :

Quelle est l'amplitude de la journée scolaire ? Quelle est la durée de la pause méridienne si elle existe ? Existe-t-il des activités encadrant le temps scolaire ?

Questions relatives au temps de travail des enseignants :

Comment s'articule le temps de travail des enseignants avec celui des élèves ? Quelles sont les obligations de service d'un enseignant ?

I- La durée de l'enseignement primaire

I-1 La variabilité du temps d'enseignement

Le nombre d'heures d'enseignement délivrées sur les 5 premières années varie du simple au double, entre la Bulgarie (2 640 heures) et le Luxembourg (5440 heures).

La moyenne se situe autour de 3720 heures, soit 744 heures/an. 1/3 des pays ont un cursus qui dépasse 3720 heures. Sans prendre les extrêmes, entre un pays comme la Finlande (3094 heures) et la Suède (3702 heures), la différence représente pratiquement une année de scolarisation.

La France, qui totalise 4320 heures (avec une semaine réduite à 24 heures), est donc encore un pays qui se situe très nettement au-dessus de cette moyenne. Seuls 4 pays dépassent la France en nombre d'heures : le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et l'Espagne.

Pays où le nombre d'heures d'enseignement est inférieur à 3000 heures (5)	Pays se situant entre 3 000 heures et 3 720 heures (15)	Pays se situant au-dessus de 3 720 heures (12)
Bulgarie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Norvège.	Autriche, République Tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, Allemagne, Grèce, Islande, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie.	Belgique, Chypre, France, Irlande, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Espagne, Grande-Bretagne.

I-2 Des rythmes différenciés selon les niveaux des apprentissages

La répartition de ces heures au cours des 5 premières années peut varier selon le niveau d'enseignement. Par exemple, en Angleterre et au Pays de Galle, les élèves des deux premières années travaillent 21 heures, puis 23,5 heures les 3 années qui suivent. C'est le cas le plus fréquent en Europe.

On peut distinguer 3 groupes de pays

Groupe A : pays où le nombre d'heures d'enseignement est le même pour les 5 niveaux de l'enseignement primaire.

Groupe B : pays où le nombre d'heures d'enseignement augmente (à l'exception de Malte) au cours des 5 premières années de la scolarité.

Groupe C : pays où le nombre d'heures d'enseignement est fixé pour un cycle de scolarité, donnant une répartition entre chaque grade qui peut varier localement. On peut distinguer un sous-groupe C' si on considère que ce nombre «flexible» d'heures augmente sur la scolarité élémentaire. En Pologne, par ex., 1856 heures doivent être réparties sur les 3 premières années d'enseignement, 2453 sur les 3 années qui suivent.

Groupe A (10 pays)	Groupe B (14 pays)	Groupe C (3 + 6 pays)
Belgique (toutes communautés), Irlande, Espagne, France, Chypre, Luxembourg, Portugal, Roumanie, Slovénie, Turquie.	Bulgarie, Danemark, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Hongrie, Malte, Autriche, Finlande, Grande-Bretagne (Angleterre, Pays-de-Galles, Irlande du Nord, Ecosse), Liechtenstein, Croatie.	République Tchèque, Pays-Bas, Suède.
		Groupe C' Estonie, Lituanie, Pologne, Slovaquie, Islande, Norvège.

En moyenne, le nombre d'heures varie ainsi de 695 heures la première année d'enseignement primaire à 802 heures en fin de scolarité primaire.

Questions à approfondir

Il n'est pas toujours évident de faire la différence entre le «temps scolaire», c'est-à-dire le temps passé à l'école et le temps d'enseignement, c'est-à-dire strictement réservé aux apprentissages.

Le nombre d'heures d'enseignement ne renseigne pas sur les contenus des programmes et le nombre de disciplines enseignées. Or, le nombre de disciplines enseignées a son importance sur la durée de l'enseignement. Cette question est souvent absente des débats. Faut-il tout enseigner dès l'école élémentaire ? Certains pays n'ont pas d'enseignement de l'histoire et la géographie à l'école primaire (c'est le cas de la Finlande, par ex.).

Les données de l'enquête PISA ne semble pas indiquer qu'il y ait une corrélation très nette entre la durée d'enseignement dans une discipline donnée et les résultats à ces évaluations.

II- L'organisation de l'année scolaire

II-1 Le nombre de jours d'enseignement ou journées de classe

Certains pays ont des lois scolaires qui fixent un nombre de jours ou un nombre minimum de jours travaillés. Dans les faits, lorsqu'il s'agit d'un minimum, celui-ci est rarement dépassé. Ainsi, en Espagne, le nombre minimal de jours d'enseignement est fixé à 175 heures (35 x 5) par la loi organique du 3 mai 2006 sur l'éducation, mais le nombre jours de classe varie peu d'une communauté à l'autre (entre 175 et 180).

Le nombre de jours fériés (fêtes religieuses, fêtes nationales, fêtes locales...) peut également diminuer sensiblement le nombre de jours de classe «théorique». Les écoles ont parfois, comme en Pologne, la possibilité d'augmenter le nombre de jours de congé.

Le nombre de jours de classe peut également varié dans un même pays selon l'organisation de la semaine retenue. En Allemagne, par ex., le nombre de jours est de 188 ou 208, selon les choix fait par les Länder d'une semaine étalée sur 5 ou 6 jours. Une organisation sur 6 jours est également possible en Italie pour les classes qui effectuent 24 heures.

Le nombre de jours que comprend une «semaine scolaire» peut également varier. La loi sur

l'enseignement primaire au Pays-Bas fixe à 5 jours la durée normale de la semaine à partir de la troisième année d'enseignement (le parlement a refusé de voter un projet de loi faisant passer celle-ci à 4 jours), mais les établissements peuvent, sept fois dans l'année, réduire la durée de la semaine à 4 jours.

En moyenne, les élèves européens travaillent sur 181 jours de classe. Ce qui correspond à une norme de 36 semaines de 5 jours. Le nombre de semaines scolaires du calendrier français est, de ce point de vue, dans la norme européenne.

II-2 Les périodes de congés

Les élèves du premier degré bénéficient en moyenne de 15 semaines de congé, auxquelles s'ajoutent environ 6 jours fériés.

La France, avec 16,5 semaines de congé, est plutôt dans la position haute. Seuls 1/3 des pays ont des périodes de congés de 16 semaines ou plus.

Mais ce qui singularise la France n'est pas la longueur des «grandes vacances». Celle-ci est inférieure à la moyenne des pays européens qui est de 10 semaines. En revanche, avec 7,5 semaines, la France attribue plus de congés intermédiaires que la moyenne des pays européens. Seuls certains cantons suisses, avec 8 semaines, font plus.

Durée des vacances d'été

Vacances d'été < 9 semaines (8 pays)	Vacances d'été comprises entre 9 et 10 semaines (9 pays)	Vacances d'été > 10 semaines (15 pays)
Allemagne, Danemark, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Suisse, Royaume-Uni.	Autriche, Belgique, République Tchèque, France, Irlande, Malte, Pologne, Slovaquie, Suède.	Bulgarie, Chypre, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Portugal, Roumanie, Espagne, Turquie.

Les pays qui ont des périodes estivales de congés réduites ont souvent des vacances de «troisième trimestre», en général courant mai. C'est le cas de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, par ex.

L'Allemagne et le Liechtenstein qui totalisent peu de semaines de vacances (13,5) sont des pays où le nombre de jours «féériés» est relativement important (> 10), ce qui montre qu'il est difficile de ne comparer que les semaines de vacances du calendrier officiel.

Questions à approfondir

Il serait utile de s'interroger pour connaître les activités des élèves pendant les périodes de vacances, en particulier pendant les vacances d'hiver. Les élèves des milieux les plus défavorisés sont-ils ceux qui bénéficient le plus des petites vacances ?

III- L'amplitude de la journée de classe

On dispose de peu de données dans l'enquête Eurydice. Mais on trouve des éléments intéressants dans le papier de la fondation Schuman sur 5 pays européens (Allemagne, Angleterre, Pays-Bas, Italie et Espagne).

En Allemagne, les cours commencent entre 7 h 30 et 8 h 30 et s'achèvent vers 11 h 30 ou 13 h 30 selon que la semaine dure 5 ou 6 jours et selon l'âge des enfants (la durée de la semaine variant de 19 à 28 heures pour les enfants scolarisés en primaire). La durée des cours est de 45 min.

En Angleterre le règlement de 1999 précise que la journée est divisée en demi-journée : les cours commencent vers 9 heures et se terminent entre 15 et 16 heures, avec une pause d'une heure pour le déjeuner.

En Espagne, dans l'enseignement primaire, coexistent deux types d'organisation : par demi-journées ou par journée continue. Dans ce cas, les cours ont lieu en début de journée, souvent entre 9 heures et 14 heures, et les après-midis sont réservés aux activités extra-scolaires. Ce type de fonctionnement s'est généralisé dans l'enseignement secondaire (sauf Catalogne).

En Italie, contrairement à ce qui existait jusqu'au début des années 90, les élèves vont généralement à l'école le matin et l'après-midi. Depuis 2009-2010, la semaine scolaire de 24 heures s'impose progressivement, en commençant par les petites classes. Les parents peuvent demander que les enfants bénéficient de 3 heures supplémentaires (ateliers de musique, cinéma, informatique, etc.).

Aux Pays-Bas, l'établissement fixe les horaires et la durée des cours. La journée commence en général vers 8 h 30 et s'achève entre 15 et 16 heures. Certains établissements ont opté pour la journée continue, le repas étant pris en classe et considéré comme une activité éducative. Dans ce cas, les cours se terminent vers 14 heures.

Questions à approfondir

On dispose de peu d'information sur les temps de pause intermédiaire (récréations ; pause méridienne) et sur les activités périscolaires (études, accueil, accompagnement éducatif, activités sportives...);

IV – Le temps de travail des enseignants

Les données de l'enquête Eurydice ne renseignent pas sur les obligations de service des enseignants (en nombre d'heures d'enseignement hebdomadaires et/ou annuelles). Les seules informations portent sur les périodes de vacances.

Les périodes de congés des enseignants coïncident plus ou moins avec celles des élèves selon les pays. Elles peuvent être rigoureusement identiques à celles des élèves ou réduites par des obligations de services autres que des tâches d'enseignement : préparations, documentation, rencontres...

Les congés sont toujours pris pendant les périodes de congés scolaires. La plupart des enseignants ont au moins 8 semaines de vacances l'été. Dans 8 pays, ils ont néanmoins moins de 8 semaines : Liechtenstein, Allemagne, Royaume-Uni, Danemark, Suisse, Pays-Bas (du fait, pour ces pays d'avoir une période courte de congé estival) ; Portugal, Slovénie.

Questions à approfondir

Obligations de service des enseignants : quelle répartition entre temps d'enseignement et temps « hors classe » ?

Organisation du service des enseignants lorsque dans une école le nombre d'heures d'enseignement varie d'un niveau à l'autre.

Plus de maîtres que de classe ?

V – Conclusions :

Il n'existe pas d'organisation type au niveau européen. On observe néanmoins quelques points de rapprochement :

- généralisation de la semaine de 5 jours (les semaines de 6 jours restent exceptionnelles) ;
- remise en cause de la journée continue (sans pause méridienne conséquente), considérée comme inadaptée au travail des femmes ;
- généralisation des activités périscolaires, en dehors des heures d'enseignement.

En revanche, il subsiste de grandes divergences en ce qui concerne l'organisation des congés scolaires. Il existe à ce niveau des contraintes externes qui impriment leur rythme sur le calendrier scolaire :

- importance des fêtes religieuses et nationales (avec des différences entre les pays à forte tradition catholique et

les pays à tradition protestante) ;

- activités agricoles (sans doute encore importantes dans certains pays de la zone PECO) ;
- activités touristiques ;
- climat (à Malte, par ex., les classes fonctionnent en demi-journée au mois de juin).

La situation française se distingue par :

Un nombre d'heures d'enseignement très élevé (> 150 heures pour un CP français ; > 50 heures pour un CM2) ;

Une semaine de 4 jours qui implique un nombre de jours de classe très peu élevé, bien que le nombre de semaines scolaires dans l'année soit dans la moyenne des pays européens ;

(Corolaire) une journée de classe très longue ;

Un même nombre d'heures pour tous les élèves scolarisé en élémentaire, quel que soit leur âge ;

Des périodes de petites vacances relativement importantes.

Sources :

Eurydice « Organisation of School Time in Europe – Primary and general secondary education education, 2011/2012 ».

OECD, «Education at a glance», Chapter D, 2011.

Nadine Dalsheimer-Van Der Tol, «Les Rythmes scolaires à l'étranger», Dossier Insertion, Education et société n° 198, décembre 2011.

Conférence nationale rythmes scolaires, «Des rythmes plus équilibrés pour la réussite de tous – Rapport d'orientation sur les rythmes scolaires», juillet 2011.